

COMMUNAUTE  
DE COMMUNES  
DU PAYS DE  
SAINT-YRIEIX

DELIBERATION DU CONSEIL  
DE COMMUNAUTE n°2019-120

L'an deux mille dix-neuf, le 13 décembre à 18 h

Le Conseil de Communauté de la Communauté de Communes du Pays de SAINT-YRIEIX, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur **Daniel BOISSERIE**.

Date de convocation du Conseil de Communauté : 5 décembre 2019

Nombre de délégués :

- en exercice : 31  
 présents : 24  
 votants : 29

**PRESENTS** : M. Pierre VERGNOLLE, Mme Isabelle BARRY, M. Patrick DARY, M. Philippe SUDRAT, Mme Delphine PERRIER-GAY, M. François BOISSERIE, M. Pierre-Louis PUYGRENIER, M. Michel ANDRIEUX, M. Francis DELORT, M. Jean-Christophe MERILHOU, M. Pierre MILLET LACOMBE, M. Pierre ROUX, M. Gilles DELANGE, Mme Monique PLAZZI, M. André DUBOIS, Mme Catherine L'OFFICIAL, M. Laurent GORYL, Mme Michèle ROY, M. Jean-Claude DUPUY, Mme Annie ARNAUD, Mme Valérie Isabelle BONIN, M. Edmond LAGORCE et M. Pierre DAVID conseillers communautaires.

**ABSENTS Excusés** : M. Francis LATRONCHE, Mme Justine McCOMISH LORAIN, M. Hugues AUVILLE, M. Hervé FORESTIER, Mme Marie-Françoise DUVERGER, Mme Maryline VERGNE, et Mme Sylvie COLETTE.

**OBJET :**

Dossier ELIEZ  
Aide à l'immobilier  
d'entreprise

Francis LATRONCHE donne pouvoir à Gilles DELANGE  
Justine McCOMISH LORAIN donne pouvoir à Philippe SUDRAT  
Hugues AUVILLE donne pouvoir à François BOISSERIE  
Marie Françoise DUVERGER donne pouvoir à Michel ANDRIEUX  
Maryline VERGNE donne pouvoir à Francis DELORT

**SECRETAIRE** : Monique PLAZZI

Rapporteur : I. BARRY

Considérant que l'entreprise ELIEZ, spécialisée en travaux de plâtrerie et isolation, sollicite auprès de la Communauté de Communes du Pays de Saint-Yrieix, une subvention au titre de l'aide à l'immobilier d'entreprises pour l'aider à financer les travaux d'aménagement d'un nouveau local lui permettant d'étendre son activité ;

Considérant qu'après instruction, le Département déclare ce dossier éligible au dispositif d'aide à l'immobilier d'entreprise, à hauteur de 30 % de la dépense subventionnable (18 % assurés par le Département et 12 % par la Communauté de Communes) ;

**LE CONSEIL DE COMMUNAUTE**, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **approuve** l'octroi d'une aide à l'immobilier d'entreprise à la SARL ELIEZ, sise 1bis, rue de la Renaude à Saint-Yrieix (87500) à hauteur de 55 123 €, dont :

- o 33 074 € pris en charge par le Département ;
- o 22 049 € pris en charge par la Communauté de Communes ;

- **autorise** Monsieur le Président ou son représentant à signer la convention tripartite qui en découle (convention jointe en annexe à la délibération).

Au registre sont les signatures  
Pour extrait certifiée conforme,  
**Le Président**



**D. BOISSERIE**



Accusé de réception en préfecture  
087-248700189-20191213-DC201975310-DE  
Date de télétransmission : 17/12/2019  
Date de réception préfecture : 17/12/2019

Le Président :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire du présent acte ;
- informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Limoges dans un délai de 2 mois à compter de sa publication.